

République française
COMMUNE DE PONT DE MONTVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2022_055

Séance du lundi 11 avril 2022

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 06/04/2022

Présents : 18

L'an deux mille vingt-deux et le onze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 18

Pour : 18

Contre : 0

**Secrétaire de
séance:Matthias
CORNEVAUX**

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Daniel MOLINES

Absents:

Objet: Chemin de la Brousse - DE_2022_055

Monsieur le maire présente au conseil un projet de création d'un chemin à la Brousse.

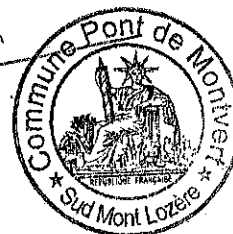
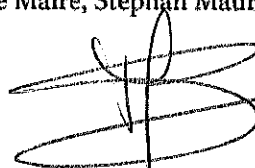
Ce chemin permettra de désenclaver une maison mais également des terrains agricoles situés au nord du hameau.

La proposition de prix la plus intéressante reçue a été faite par l'entreprise Molines pour un montant de 18 910 € HT .

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de faire réaliser ces travaux
- de valider le devis de l'entreprise Molines
- de déposer une demande de subvention d'un montant de 15 128 € correspondant à 80 % du montant HT auprès de madame la présidente du Département de la Lozère

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphane Maurin



RF Préfecture de Mondo
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 28/04/2022 048-200057694-20220411-DE_2022_055-DE